

## **Avoir le « Réflexénergie »**

*Réduire ses dépenses énergétiques quotidiennes, une priorité pour la plupart d'entre nous.  
Afin d'aider les habitants à réaliser des économies d'énergie,  
la Communauté urbaine de Dunkerque a décidé de mettre en place un fonds d'aides  
pour les résidents des 18 communes de l'agglomération dunkerquoise.  
Cadre propice à une démarche d'information et de communication,  
La Communauté urbaine de Dunkerque présentera cette opération lors  
du Salon de l'habitat qui se tiendra au Kursaal de Dunkerque  
du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre prochain.*

En 2004, la Communauté urbaine s'engageait dans une démarche innovante, la thermographie aérienne, permettant de visualiser certaines pertes d'énergie. Il s'agissait, vu du ciel, d'analyser grâce à un système infrarouge, les quartiers de l'agglomération dunkerquoise. Un projet qui a permis de mettre en évidence des déperditions de chaleur par les toits.

Nombreux furent les usagers venus consulter les résultats de la thermographie. Suite à cette initiative, certains foyers ont même réalisé des travaux afin d'améliorer l'isolation de leur habitation et réduire leurs dépenses annuelles de chauffage.

Face à l'évolution croissante des tarifs, et forte de cette mobilisation, Dunkerque Grand Littoral, a décidé de s'investir davantage, et de donner les moyens aux citoyens de faire des économies d'énergie, en lançant l'opération « Réflexénergie ».

C'est ainsi qu'un fonds d'aides spécifiques aux habitants des 18 communes de l'agglomération fut créé en juin 2006.

En conséquence, outre les aides nationales (les crédits d'impôts, la TVA à taux réduit, les aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et les aides régionales (le prêt à taux zéro « Isolto »), les habitants de l'agglomération dunkerquoise peuvent d'ores et déjà bénéficier, selon certaines conditions, d'aides complémentaires de la Communauté urbaine pour leurs travaux d'isolation des toitures et d'installation de chauffe-eau solaire.

**Du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre prochain aura lieu, au Kursaal de Dunkerque, le Salon de l'Habitat,  
cadre idéal pour présenter ces nouvelles mesures à la population.  
A cet effet, deux Conférences, gratuites et ouvertes au public, seront organisées  
le samedi 30 septembre à 14h30 et à 17h00.**

Il sera également possible d'obtenir des renseignements sur le stand de la Communauté urbaine pendant ces trois jours.

Ou, d'avoir dès aujourd'hui le « Réflexénergie » en prenant contact avec un conseiller énergie au :  
0800 283 675 (0800 CUD NRJ n°vert - gratuit).

Un numéro où chacun peut obtenir des conseils en matière d'isolation, d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables, et prendre rendez-vous avec les conseillers énergie de la Communauté urbaine.

D'autre part, selon les termes d'une convention de partenariat qui sera signée avec la Communauté urbaine de Dunkerque lors du Salon de l'Habitat, EDF apportera son soutien à cette opération et partagera l'effort financier de la CUD en contribuant au fonds communautaire d'aides aux économies d'énergies. EDF complétera cet accompagnement en apportant des conseils auprès des usagers pour une meilleure maîtrise de leur consommation et une gestion optimisée de leurs énergies.

***Cette convention sera signée le Samedi 30 Septembre 2006,  
Sur le stand de la Communauté urbaine de Dunkerque à 12h00  
En présence de Michel Delebarre, Ancien Ministre d'Etat, Député-Maire de Dunkerque,  
Président de la Communauté urbaine,  
et de Monsieur Etienne Corteel, Délégué Régional EDF en Région Nord Pas de Calais***

**Contact Presse**

Valérie Desprez  
Communauté urbaine de Dunkerque  
Téléphone : 03 28 62 71 36  
E-mail : [valerie.desprez@tud.fr](mailto:valerie.desprez@tud.fr)